

Instructions apostoliques  
en idiome du Szechuen

par  
M<sup>e</sup> Franchet

- Première instruction. - Des motifs de détester  
le péché mortel et de son corriger. 1
- 1866 25 Janvier à Séchin  
Dépêches officielles de la légation Française  
en Chine, passées sous les yeux de M<sup>e</sup> Franchet le 2  
Juillet 1866. 13
- 1<sup>re</sup> Dépêche. - M<sup>e</sup> Henri de Bellonet à M<sup>e</sup> Pichon  
Transmet la copie des Règlements du Prince Hong par M<sup>e</sup> Desfleches  
pour l'organisation des Chiétiens du Szechuen et la cessation des querelles  
avec les païens. 15
- 1866 31 Janvier à Séchin  
2<sup>e</sup> Dépêche. - Prince Hong à M<sup>e</sup> le chargé d'affaires de France - Eloge des règlements élaborés par M<sup>e</sup> Desfleches. Va les  
approver et donner ordre de les exécuter. 16
- 3<sup>e</sup> Dépêche. - M<sup>e</sup> Desfleches aux Délégués du  
Général de la ville de Chentou. - Règlements pour l'organisa- 17  
tion des Chiétiens et la cessation des querelles avec les païens - 14 articles.
- 1866 19 Janvier à Séchin  
4<sup>e</sup> Dépêche. M<sup>e</sup> de Bellonet - chargé d'affaires de France au Prince Hong. - Attendra le sentiment des Evêques avant d'ap-

# Volume 1319.

Premier les Réglements attribués à Mgr. Desfèches.

Extrait d'un libelle chinois contre le catholicisme.

27

Supplique de Mgr. Pinchon au sujet des reglements  
pour les affaires entre les chrétiens et les païens (Chasse)

## 4<sup>e</sup> Réglement -

M<sup>r</sup>. Fiancler à M<sup>r</sup>. Papin Provinciale du Si-  
tchien septentrional - Observations et annexions aux articles du  
Réglement pour les Chrétiens, attribués à Mgr. Desfèches.

M<sup>r</sup>. Papin à M<sup>r</sup>. Pinchon - Note envoyée par M<sup>r</sup>. Papin  
Provinciale apostolique à M<sup>r</sup>. Lichan (finie à Tenu-fou sur l'original le 1<sup>er</sup> septembre  
1866) - Siokshu qu'ils n'ont aucune part à la rédaction de l'écrit en caractères  
chinois avec le sceau de Mgr. Pinchon. Titre : Sung-hien-pau-hin-sui-tu  
wan hy etc. etc.